Ensemble religieux des pères Rédemptoristes

La transformation de l'église
Saint-Alphonse-D'Youville
560 boulevard Crémazie Est

Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal

Démarche
Grande propriété à caractère institutionnel

Regard sur l'affectation et la transformation

Plan d'urbanisme (2004)

Usages et Intégration architecturale

Réglementation d'urbanisme (2005)

Projet

Réutilisation d'un ensemble religieux (grande propriété à caractère institutionnel)

Habitation

Continuité de l'usage de l'église à des fins religieuses
ou
Maintien sur le site, au bénéfice de la communauté de Villeray, des activités religieuses et communautaires

Le site

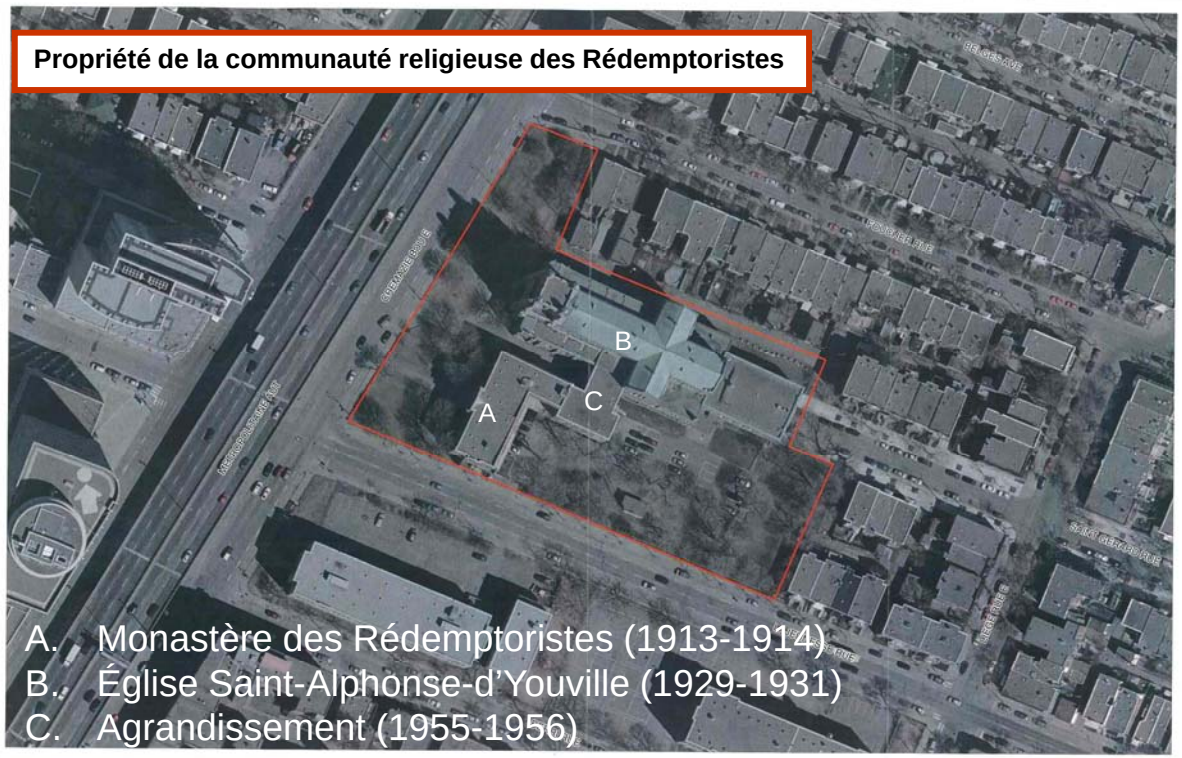

Site :
-Terrain en tête d'îlot de la rue Crémazie = 136 628 pi2 (12 693 m2)
-Église marquante dans le paysage du quartier par sa tour clocher culminant à plus de 45 mètres de hauteur
-Effet monumental, renforcé par la présence d'une cour avant végétalisée permettant d'apprécier l'ensemble dans sa globalité
-Présence d'une seconde cour paysagée

-Aux abords de l'autoroute métropolitaine : environnement bâti caractérisé par la présence de bâtiments de volumétrie variable

-À l'intérieur d'une zone de transition entre le cadre bâti résidentiel typique des quartiers montréalais (habitations de 2 à 3 étages en rangée) et l'autoroute métropolitaine qui a favorisé avec le temps l'apparition d'une plus grande mixité de fonctions (résidentielles et commerciales), dans des bâtiments d'une hauteur variant de 3 à 9 étages.

Église et salle paroissiale

RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT_COMPLEXE D'HABITATION SAINT-ALPHONSE D'YOUVILLE

Église Saint-Alphonse D'Youville (1931)

Salle paroissiale (1929)

PHOTOS ET MISE EN CONTEXTE

Monastère des Rédemptoristes

RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT_COMPLEXE D'HABITATION SAINT-ALPHONSE D'YOUVILLE

Monastère (1914)

Annexe (1956)

Fédération des Cegeps

PHOTOS ET MISE EN CONTEXTE

Synthèse de l’énoncé patrimonial

Étude patrimoniale : Église Saint-Alphonse-D’Youville et monastère des pères rédemptoristes boulevard Crémazie est, Montréal pour le groupe Mélior –janvier 2007 . consultant Inc.

- Église et sa salle paroissiale (partie arrière)
- près de leur état original
- bon état physique

Le monastère des Rédemptoristes

- conforme à son état original
- état physique est très bon
- agrandissement 1955-1956 : peu d'impact sur la lecture et l'intégrité du volume initial

- Degré élevé d'authenticité par rapport au plan d'origine : Intérêt de l'ensemble religieux
- Témoins importants de la fondation et de l'évolution de la paroisse (scindée par l'autoroute métropolitaine)
- Construction ayant été approuvée par la communauté : église Saint-Alphonse est un symbole collectif qui doit être préservé
- Église a été et est encore, dans une moindre mesure, le lieu d'activités communautaires dont les Rédemptoristes sont en grande partie les responsables
- Construction de la salle paroissiale à l'arrière de l'église, érigée à la même époque que cette dernière, fut destinée, jusqu'au début des années 1960, à l'organisation d'événements communautaires tels des festivals, expositions, pièces de théâtre ou des projections cinématographiques
- Encore aujourd'hui, ce site demeure un point de rassemblement communautaire toujours bien vivant que tout projet de re-développement se doit de prendre en considération.

Le projet de réutilisation

Balises d'aménagement (promoteur et concepteurs)

1. préserver le plus possible l'intégrité architecturale de l'église et du monastère, considérant l'importance historique et symbolique de l'ensemble pour la communauté de Villeray.
2. préserver l'intégrité des espaces extérieurs ayant permis jusqu'à aujourd'hui, de révéler le caractère monumental de l'ensemble religieux.
3. maintenir sur le site, au bénéfice de la communauté de Villeray, des activités religieuses et communautaires.
4. réaliser un projet résidentiel s'adressant en tout premier lieu à la communauté religieuse des Rédemptoristes et aux personnes âgées du quartier Villeray.

Le projet de réutilisation

Caractéristiques du programme de re-développement

1. Préservation du caractère monumental de l'ensemble religieux (axe de la rue Crémazie) par l'absence d'intervention au niveau de la cour avant (parterre conservé).
2. Conservation du caractère public du parterre, en demeurant en intéraction directe avec la rue (particulièrement dans sa partie est), permet sa fréquentation publique.
3. Respect de l'intégrité de l'enveloppe extérieure des deux bâtiments, les interventions se limitant à la démolition d'une aile du monastère, érigée au milieu des années 1950 et par la modification de certaines ouvertures dans la partie arrière de l'église (au niveau des transepts et de la salle paroissiale).

Le projet de réutilisation

Caractéristiques du programme de re-développement

4. Préservation de la vocation du monastère

- Premier bâtiment implanté sur le site en 1914
- Il joue le rôle de porte d'entrée principale au projet résidentiel
- Lieu de résidence (80 pères) pour la communauté religieuse des Rédemptoristes et une autre communauté religieuse
- Aménagement de 35 unités de type studio

Le projet de réutilisation

Caractéristiques du programme de re-développement

5. Transformation de l'Église

- Limitation des interventions au niveau du corps principal de l'église (nef et double jubé, transepts et chœur)
- Maintien d'une chapelle et d'une salle communautaire publique, de l'entrée principale sur Crémazie jusqu'au niveau des transepts (aire de 9 050 pieds carrés)
- Aménagement d'un espace de service privé (salle à manger, salon, bibliothèque) à la hauteur des transepts et du chœur et installation d'une seule cloison en vue de départager les espaces publics et privés.
- Préservation de la pleine hauteur du volume existant, autant au niveau de la nef centrale qu'au niveau du chœur.

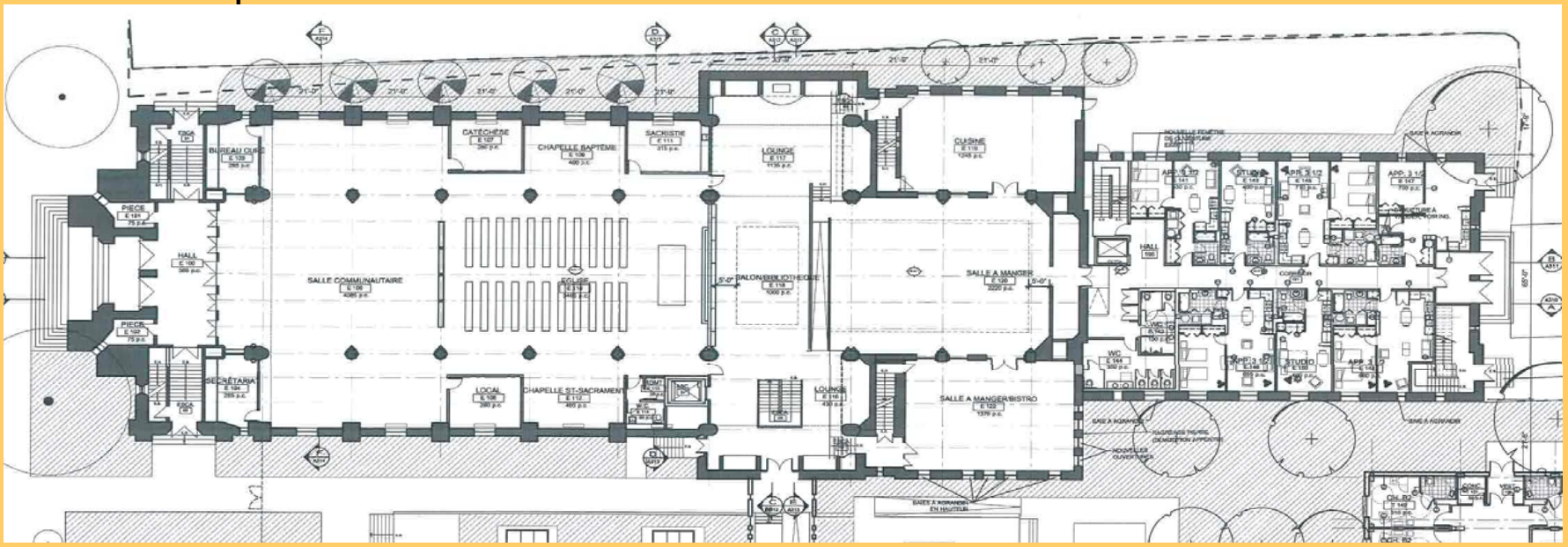

Le projet de réutilisation

Caractéristiques du programme de re-développement

RÉNOVATION ET AGRANDISSEMENT_COMPLEXE D'HABITATION SAINT-ALPHONSE D'YOUVILLE

1_ Brique d'argile foncée
2_ Brique d'argile claire
3_ Revêtement métallique anthracite
4_ Panneaux d'acier peint anthracite
5_ Garde-corps en verre translucide
6_ Garde-corps en barrotins
7_ Mur de gypse
8_ Cloison vitrée
f1_ Fenêtre à battant/cadre anthracite
f2_ Fenêtre à battant/cadre anthracite dans ouverture existante

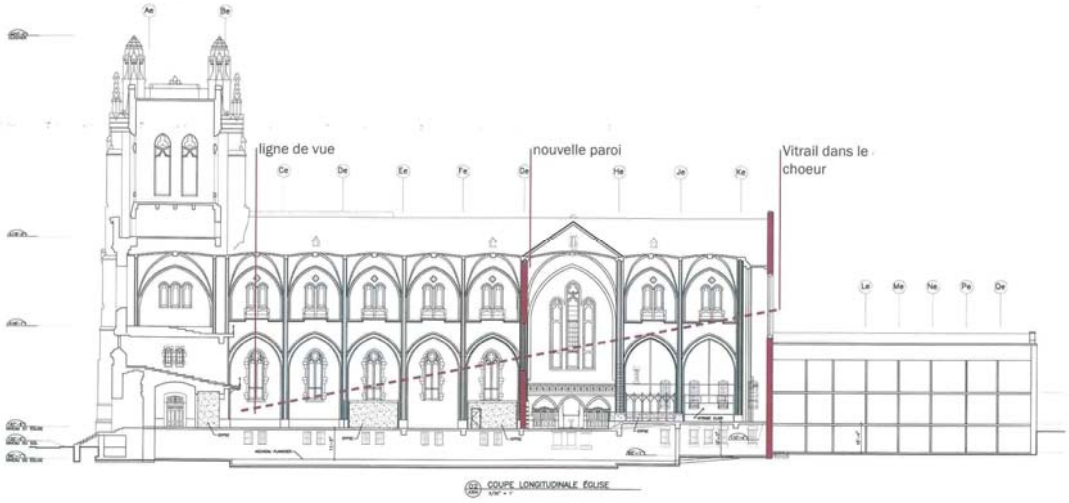

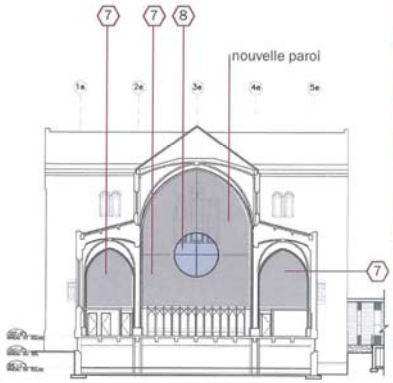

COUPE LONGITUDINALE ET TRANSVERSALE

a cd f * architecture | urbanisme | intérieur 2140 de la montagne, Montréal (Québec) H3G 1Z7 t. 514 456 1151 23 janvier 2008 p.2

Le projet de réutilisation

Caractéristiques du programme de re-développement

5. Transformation de l'Église

- Aménagement de 16 unités de type studio et de pièces de services communs en demi sous-sol (actuellement réservée à des fins d'entreposage de biens vendus)

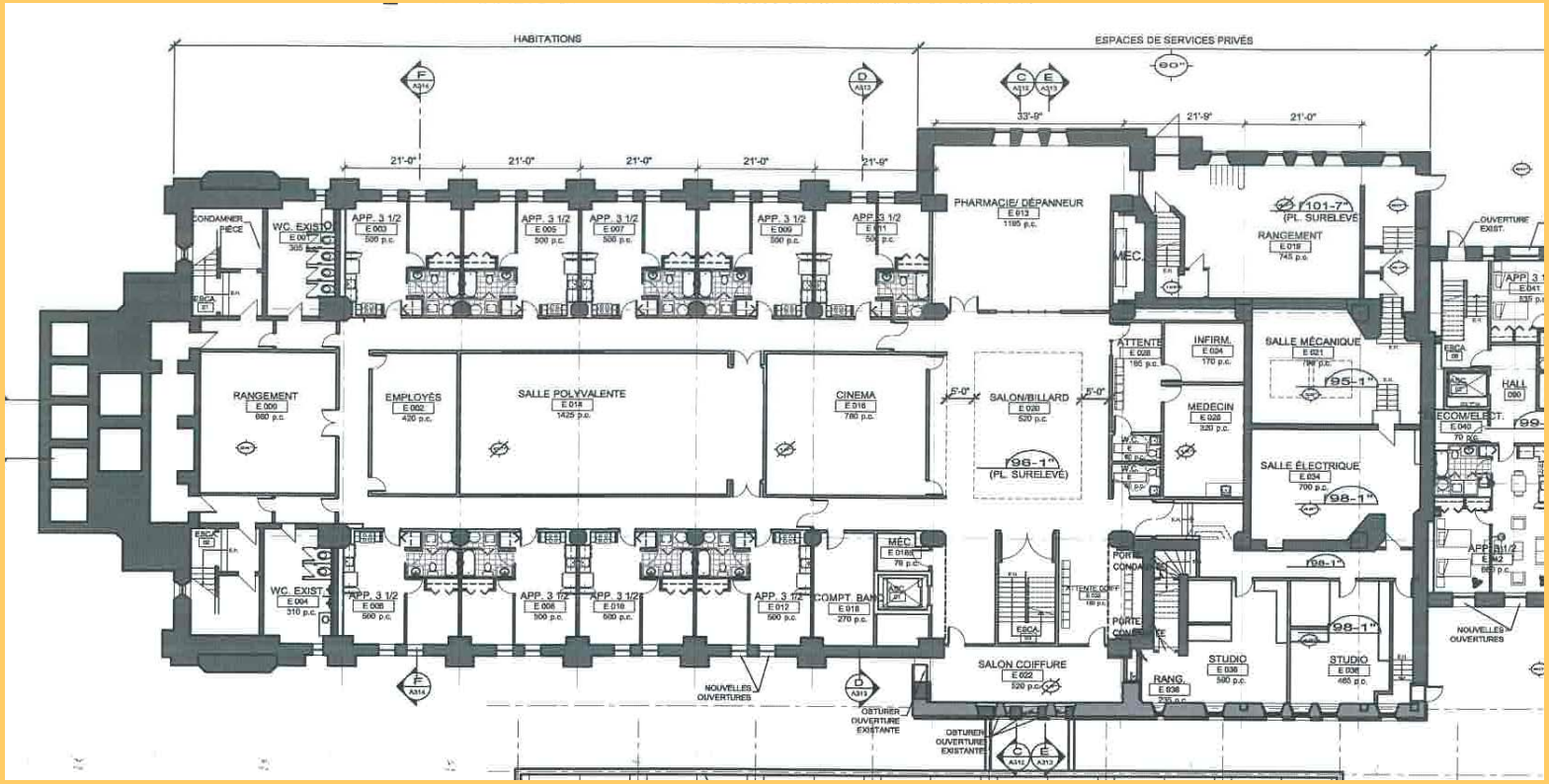

Le projet de réutilisation

Caractéristiques du programme de re-développement

6. Transformation de la salle paroissiale

- *Située à l'arrière de l'église - utilisation à des fins culturelles et communautaires abandonnée au début des années 1960*
- Réaménagement en unités d'habitation (total de 30 unités de type studio)
- Transformation à des fins résidentielles conséquente avec la vocation résidentielle de la rue St-Gérard à laquelle elle s'adresse.

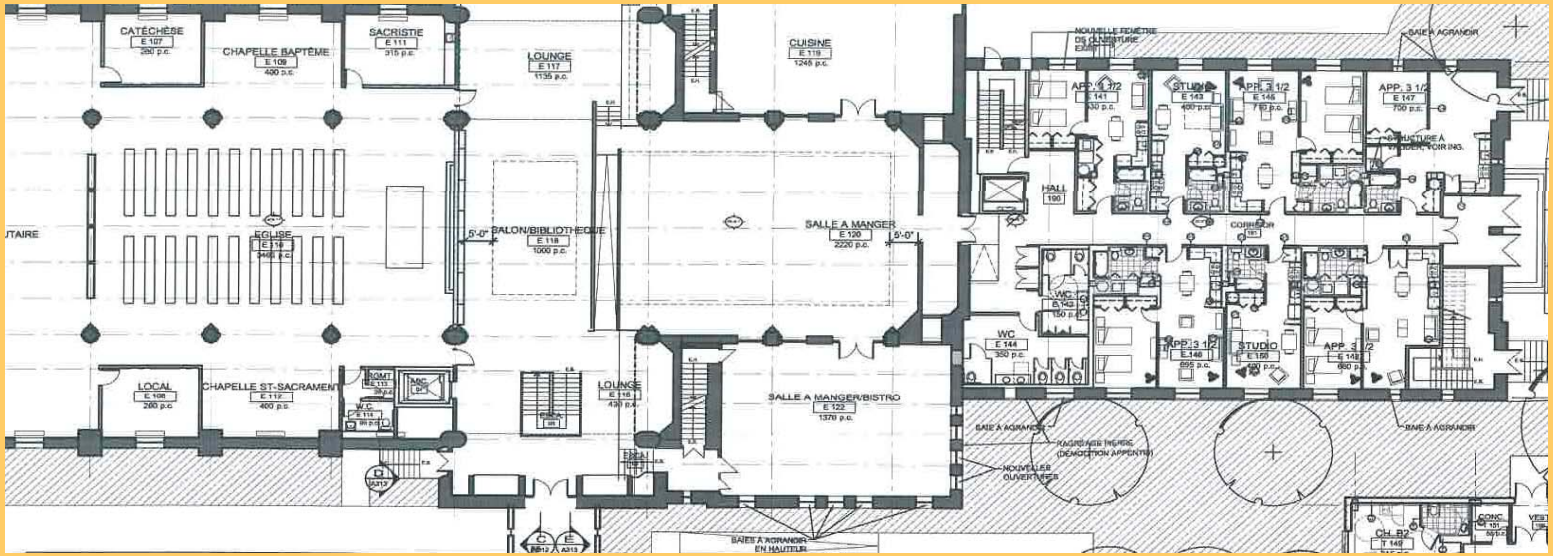

Le projet de réutilisation

Caractéristiques du programme de re-développement

7. <u>Construction d'un nouveau bâtiment</u>

- 23 mètres de hauteur , retour en équerre d'une hauteur de 12 mètres dans sa partie sud
- 206 unités d'habitation
- Point d'ancrage à partir duquel s'établiront l'ensemble des circulations verticale et horizontale (2 liens reliant le nouveau bâtiment au monastère et à la partie centrale de l'église, lieu de regroupement des espaces de service privés)

- Implantation et la volumétrie – objectifs:
- respecter un plan parallèle à celui de l'église, plutôt qu'avec la rue Lajeunesse : création d'un point d'ancrage dans l'axe des transepts de l'église et dégagement d'une percée visuelle sur le monastère dans l'axe de la rue Lajeunesse
- dégager le plus possible le nouveau bâtiment par rapport à l'église : aménagement de jardins privés au cœur du projet
- favoriser une transition volumétrique, de 23 mètres à 12 mètres, vers la limite sud de la propriété : éviter toute forme d'impact du projet sur l'ensoleillement des propriétés voisines
- préserver les vues remarquables sur la tour clocher de l'église Saint-Alphonse , qui représente la structure la plus marquante de cet ensemble
- préserver les arbres matures de valeur élevée présents à la limite sud-est de la propriété, en interface avec les propriétés résidentielles de la rue St-Gérard

Bâtiments institutionnels, côté ouest de la rue Lajeunesse

Le projet de réutilisation

Caractéristiques du programme de re-développement

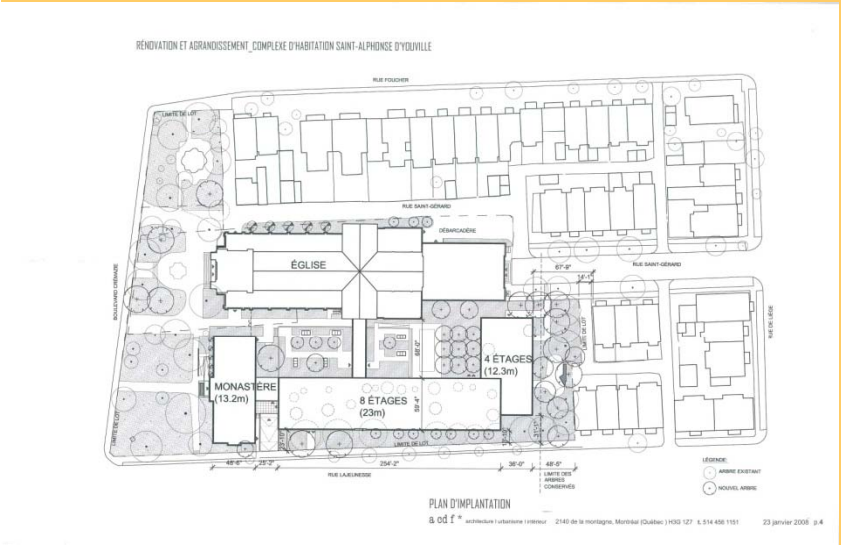

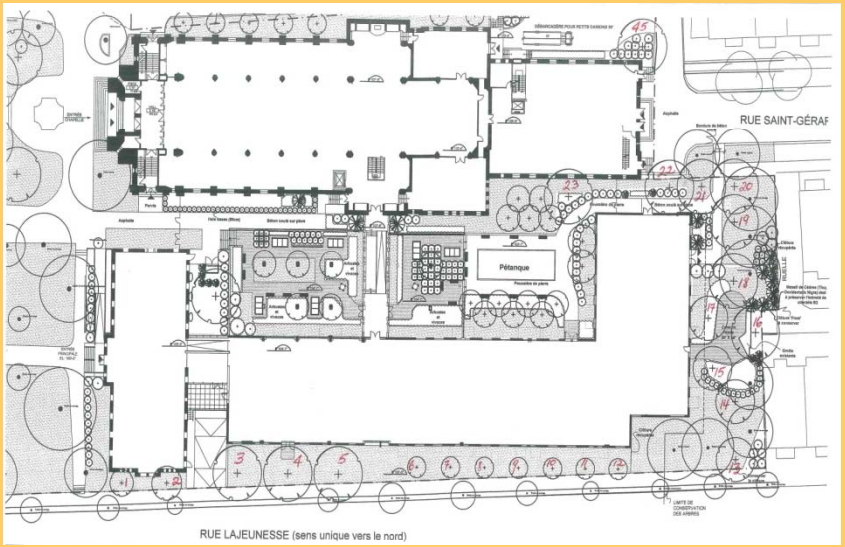

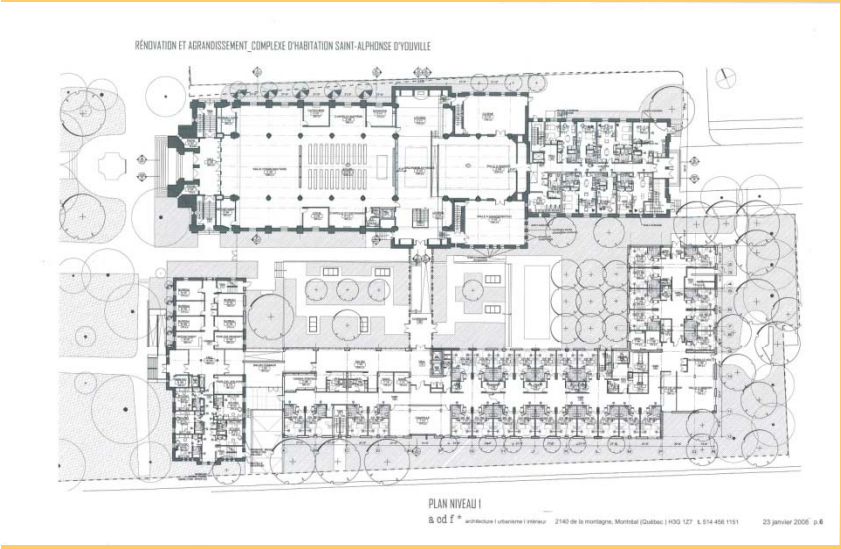

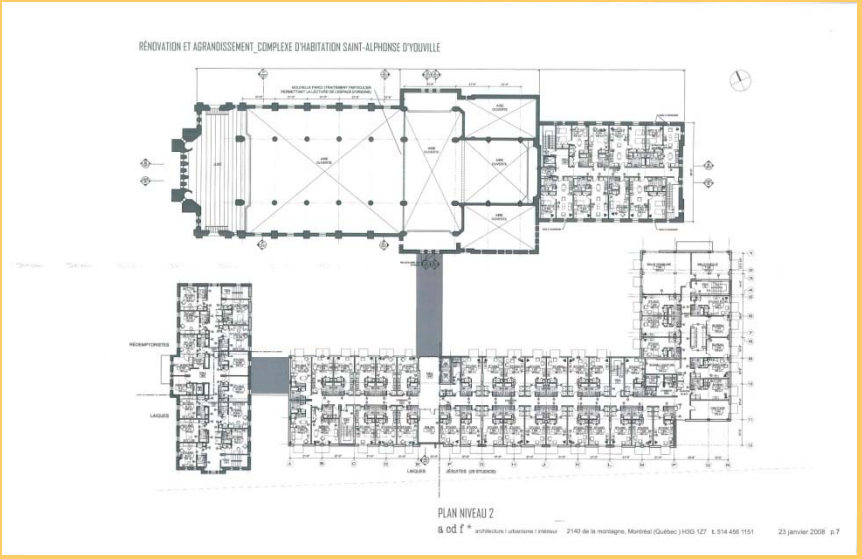

Perspective rue Lajeunesse

PERSPECTIVE VOLUMÉTRIQUE RUE LAJEUNESSE SUD

Élévation, rue Lajeunesse

ÉLÉVATION RUE LAJEUNESSE-couleur

Élévation sud, rue St-Gérard

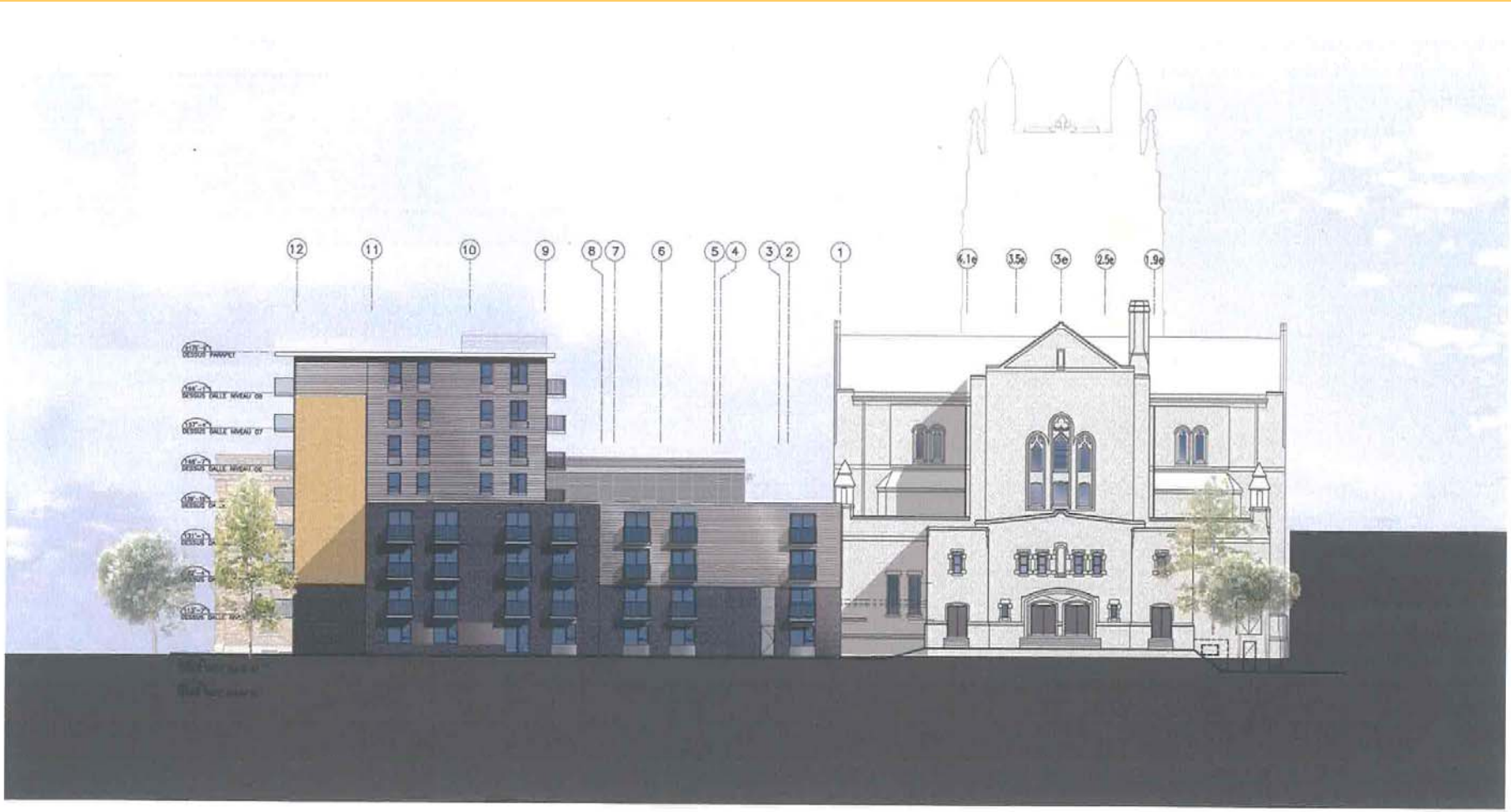

ÉLÉVATION RUE SAINT-GÉRARD-couleur

MERCI